numéro 12
décembre 2004

Evenements du Peruwelzis

Edito :

« UN CONTRAT D'AVENIR POUR PÉRUWELZ ? »

Pour appréhender la vision d'une situation, chacun connaît la référence au verre à moitié vide ou à moitié plein ; c'est que l'on peut effectivement toujours percevoir les choses de façon positive si on est volontariste, et de façon négative si on est défaitiste.

Certains parmi nos concitoyens, ont parfois en tête l'une ou l'autre attente insatisfaite, au travers de laquelle ils se font une idée négative de notre ville : ils ont raison d'être insatisfaits, mais ils ont tort d'être pessimistes.

Car le Collège et son Conseil Communal se sont fixés un objectif :

Rattraper le retard de développement socio-économique de notre Ville par rapport à la moyenne des autres villes de Wallonie.

Les outils de travail existent.

Certains ont été mis en place tout au long des précédentes législatures, d'autres l'ont été depuis 2001 ; tous concourent à atteindre l'objectif ci-dessus.

Mais cela prend du temps et exige des moyens financiers considérables qu'il faudra bien étaler dans le temps.

La ville de New York, en état de faillite virtuelle il y a 25 ans, est également devenue célèbre en ce temps-là, par la quantité de nids de poule qui truffaient ses voiries.

Les gestionnaires de la crise avaient dû faire des choix et actionner en priorité les leviers susceptibles d'agir durablement et en profondeur.

Aujourd'hui, New York n'est plus en faillite et les nids de poule ont disparu.

A Péruwelz également, la stratégie du Collège est d'agir en profondeur dans 4 domaines :

1. *Le logement*
2. *L'urbanisme*
3. *Le développement industriel, commercial et touristique*
4. *Le renforcement de la qualité et de la diversité des services à la population.*

Tout cela, dans le but de rendre notre ville de plus en plus attractive.

Mais dans ce contexte, nos concitoyens doivent être conscients de ce qu'il faudra tenir ce cap pendant plusieurs législatures.

Comment mieux le faire si ce n'est en se regroupant derrière cette stratégie ainsi initiée pour en faire un ***projet de ville à long terme*** *?*

La Wallonie a bien son CAR (Contrat d'Avenir Renouvelé) ; pourquoi la Ville de Péruwelz n'aurait-elle pas son ***CAP (Contrat d'Avenir pour Peruwelz)*** *?*

Poser la question, c'est y répondre.

C'est forts de notre conviction résolument volontariste et optimiste quant à l'avenir de notre ville, que nous souhaitons à tous nos concitoyens une très bonne et très heureuse année 2005.

Votre Collège des Bourgmestre et Echevins

PROGRAMME CHARGÉ POUR CES FÊTES DE FIN D'ANNÉE !

GRANDE OPÉRATION "TOMBOLA GRATUITE" & QUANTITÉ D'ANIMATIONS VARIÉES

Du 1er au 31 décembre, dans quelques 26 commerces du centre-ville,

de nombreux lots sont à remporter pour une valeur totale d'un peu plus de 3.250 € !

Nous vous invitons à accompagner le Père Noël à travers ce numéro pour tous les découvrir !

Bonne chance...

Le Père Noël en balade à Bon-Secours (pg 6)

La Veillée de Noël de la Ré-Création à Wiers (p6)

Les Marché de Noël et Village de Chalets à Péruwelz (p6)

Le Concert de Noël à Péruwelz (p2)

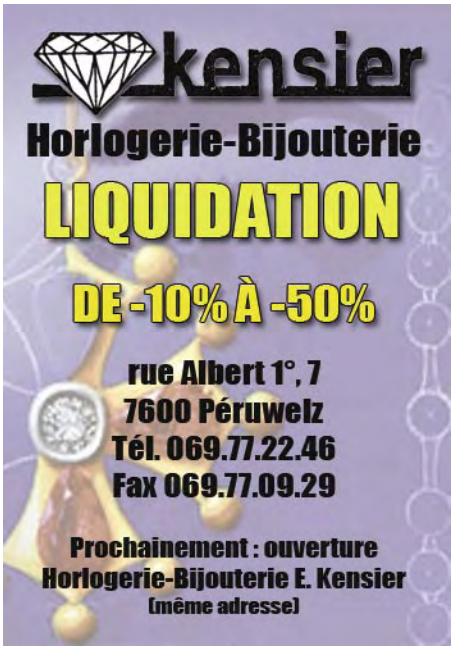

21ème concert de Noël de la Chorale St-Quentin

Le concert de Noël de la Royale Union Chorale St-Quentin est un événement de la vie culturelle régionale. Toujours apprécié aussi bien par les musiciens et mélomanes que par les simples amateurs, ce concert est depuis plusieurs années le fruit d'une collaboration étroite entre la chorale, le chœur des enfants et l'Académie de Musique de Péruwelz.

Ce concert, toujours de haut niveau, aura lieu le dimanche **19 décembre à 18h en l'église St-Quentin de Péruwelz.**

La première partie « classique » mettra notamment en valeur les solistes issus de la chorale ou de l'Académie. Dans la seconde partie, tous chanteront Noël sur les pas de Tartarin de Tarascon, de M. Seguin, de Ugolin, de Manon,... tous ces personnages à l'accent plein de soleil !

Ce concert vous permettra de faire une pause dans le train-train quotidien et, comme d'habitude, vous enchantera...

Ce sera la joie de Noël !

P.A.F. : 8 euros ; étudiants : 3 euros
Renseignements : 0478/27.84.74

En direct du Collège

Aide à l'embellissement extérieur des immeubles d'habitation

L'Arrêté du Gouvernement wallon du 8 janvier 2004 instaure une aide à l'embellissement extérieur des immeubles d'habitation se trouvant dans un périmètre de rénovation urbaine, défini lui aussi par arrêté ministériel.

Cette aide qui s'applique aux immeubles construits avant 1945 a une valeur de :

- 5000 € pour les immeubles comprenant uniquement une ou des habitations (logements)
- 7500 € pour les immeubles comprenant un commerce au rez-de-chaussée et un ou des logements aux étages supérieurs.

Le périmètre de rénovation urbaine de Péruwelz arrêté par le ministre sur proposition du Collège, est particulièrement vaste puisqu'il s'étend **à tout ou partie (s'informer auprès du Service Travaux quant aux immeubles visés)** des rues ci-après :

des Américains - Verte Louche - du Ponsart - Loquette - Résistance - Verrerie - Cornefin - des Ecoles - Jaunay-Clan (imm. n° 2) – Pont-à-la-Faulx - Neuve Chaussée - Buissière - Albert 1er - Astrid - Bataille - Dubuisson - Place Deflinnes - Duez - Flament - des Français - Grand-Place - Tondreau - Chaufours - Place du Foyer Péruwelzien - Boulevard Léopold III - Pétillon - Petite Place - Ruelle Preud'Homme - Réthibaut - Simon - des Tanneurs - de Roucourt

Cette aide, qui peut être cumulée avec la prime à la réhabilitation, doit être sollicitée préalablement à l'introduction de la demande de permis d'urbanisme, et avant d'entreprendre les travaux.

La cellule architecture et urbanisme, dont il est question ci-après, se tient à la disposition des propriétaires pour les aider dans leurs démarches.

Ces derniers peuvent contacter à cet effet Melle Cécile Robience au N° de téléphone 069 / 77.97.42

Concertation préalable aux dépôts des permis de bâtir

La nouvelle version du Code Wallon de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme et du Patrimoine, donne davantage de compétences aux villes et communes, notamment dans le domaine des permis de bâtir.

Dorénavant, dans la plupart des cas, l'Administration Communale décide seule des permis de bâtir, après avoir pris l'avis du fonctionnaire délégué de l'Administration de l'Aménagement du territoire et de l'Urbanisme.

Afin de mieux appréhender ces compétences, et après avoir mis en place en 2001 une cellule « Logement », le Collège des Bourgmestre et Echevins vient de décider la création d'une autre cellule : celle d'Architecture et Urbanisme.

Elle est notamment chargée (au sein d'une Cellule Technique « logement et urbanisme » présidée par l'Echevin des Travaux) d'examiner d'une façon attentive et préalablement à leur dépôt, les demandes de permis d'urbanisme.

L'objectif est clair :

- D'une part, mieux appréhender, quant au fond, les problèmes d'architecture et d'urbanisme de notre entité et particulièrement en centre ville.
- D'autre part, étouffer dans l'œuf, réduire, voire supprimer, à terme, quantité de conflits ; ces derniers donnent en effet souvent lieu à des recours longs, coûteux, et en fin de compte inutiles, tant pour la Ville que pour les demandeurs.

Il s'agit ici de privilégier une démarche permettant d'entamer un dialogue entre la Ville de Péruwelz et les citoyens avant que le projet ne soit complètement élaboré.

Les particuliers ou les architectes qui désirent déposer un permis de bâtir, sont invités à présenter leur projet au préalable devant la cellule précitée ; celle-ci se tient tous les 15 jours, les premier et troisième mercredi du mois, entre 14 h et 17 h.

S'adresser en pareil cas par téléphone à Madame Marianne Mayart (069/77. 97.81) qui est chargée d'organiser le calendrier et les heures de rendez-vous.

ATOUT PERUWELZ : Mise au point

Nos concitoyens ont reçu récemment dans leur boîte aux lettres, une brochure qui s'intitule « **Atout Péruwelz** ». Le « concept » de cette brochure est celui d'un annuaire dans lequel sont en principe repris tous les acteurs économiques de l'entité, tels que : commerçants, artisans, entreprises, professions libérales, etc., ainsi qu'une série d'autres informations à caractère plus général.

L'Administration Communale a toutefois fait l'objet à son sujet d'un certain nombre de remarques, voire de reproches, suite à des inexactitudes ou des oublis qui auraient été constatés dans le contenu de la brochure.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins tient à préciser que la Ville de Péruwelz n'est en rien impliquée ni dans les données, ni dans l'édition, ni dans la distribution, ni dans le financement de l'annuaire « **Atout Péruwelz** ».

Il s'agit en fait de la libre initiative d'une société commerciale privée, financée par la participation des différents annonceurs qui y sont repris.

Ni l'avis, ni l'appui, ni le contrôle de l'Administration Communale n'ont en aucune manière été sollicités pour la réalisation de cette brochure.

Les remarques, fondées ou non, doivent donc être adressées à l'éditeur, dont l'identité et les coordonnées sont clairement renseignées sur le document lui-même.

Le Collège ne s'oppose certainement pas à de telles initiatives commerciales en matière de publications qui, par principe, sont bénéfiques au développement économique de la ville ; mais il lui appartient d'attirer l'attention du public sur les **limites** que peut comporter la prise en compte d'informations forcément fluctuantes relatives à des personnes, des entreprises, des associations et des agendas d'événements, si ces dernières ne sont pas en permanence mises à jour à bonne source, et pour certaines, officiellement avalisées.

Et cette recommandation vaut non seulement pour les imprimés de toute nature, mais également pour les sites Internet qui directement ou indirectement se réfèrent d'une façon ou d'une autre à notre ville.

La ville reprend «LE NID D'ANGES» de Wiers

Les conditions nécessaires au développement économique ou tout simplement à la qualité de vie, auxquelles une région doit répondre, sont particulièrement nombreuses et diversifiées.

Il s'agit par exemple de disposer de structures d'accueil pour la petite enfance qui doivent permettre aux couples de parents ou aux parents isolés de continuer à travailler lorsqu'ils ont en charge des enfants en bas âge.

Depuis 1990, la ville gère une Maison Communale d'Accueil de l'Enfance (la crèche l'Agache située sur le site des écoles de la Roë) qui est arrivée très vite à saturation et pour laquelle les inscriptions en attente sont toujours nombreuses.

Il en va de même pour la structure d'accueil extra-scolaire « La Ré-Création » installée dans l'ancienne Maison Communale de Wiers, créée en 2000, qui elle aussi fonctionne à plein régime.

A côté de cela, il existe des possibilités complémentaires chez des gardiennes privées (agréées par l'ONE) ou dans une structure privée telle que le Nid d'Anges à Wiers.

Or, il devient de plus en plus difficile dans notre région, de maintenir l'équilibre financier des activités purement privées dans ce secteur.

C'est dans ce difficile contexte que l'initiatrice de la structure privée « Le Nid d'Anges » à Wiers a fait part à la Ville de son intention de mettre fin à ses activités au plus tard le 31 Décembre de cette année, mettant ainsi en difficulté et bien malgré elle, environ 25 familles et bien d'autres à l'avenir.

C'est pourquoi, sur base d'une étude de faisabilité réalisée par le Coordinateur de L'Enfance de la Ville de Péruwelz et par les Services Financiers de celle-ci, le Collège a décidé de faire reprendre cette structure d'accueil par la Ville et d'assurer ainsi la continuité d'un service quasiment indispensable.

Des aides d'origine et de nature multiples ont été rassemblées de façon à pouvoir, sans trop de charges supplémentaires pour le budget communal, financer le rachat du bâtiment et des équipements et couvrir les frais de personnel et de fonctionnement.

Un dossier de demande de subsides a été immédiatement introduit auprès de l'ONE. Il n'a pas été retenu en première instance, mais le Collège ne désespère pas le faire aboutir dans un second temps.

Les services de Madame la Ministre Catherine Fonck, en charge des problèmes de l'Enfance à la Communauté Française, ont également été informés de l'initiative et sensibilisés sur celle-ci, qui il faut le préciser s'inscrit dans le droit fil d'une politique déclarée mais hélas pas toujours financée.

La recherche de subsides va donc se poursuivre ; entre-temps, la structure « Le Nid d'Anges » est sauvée, pour le plus grand bonheur des parents concernés, de leurs enfants et aussi des bénéficiaires des emplois ainsi créés ou conservés.

Le règlement communal sur l'abattage et la protection des arbres et des haies

A l'initiative du Parc naturel des Plaines de l'Escaut, un règlement communal sur l'abattage et la protection des arbres et des haies a été proposé et adopté par la Commune de Péruwelz. Tout abattage ou arrachage d'arbres et de haies ne peut plus se faire sans autorisation préalable délivrée par le Collège.

(suite en page 4)

MAISON ROLAND
Jeanserie
Rue Albert Ier 22 - 069/77.27.54
LOTS A REMPORTER :
1 - Jean Lee Cooper LC 10 BT à 60 €
2 - Jean Fu's Black à 40 €
3 - Jean Fu's Dstone à 35 €

TEXTILES SEMAILLE
Lingerie H & D / Habillement D
Rue Albert Ier 26 - 069/77.28.77
LOTS A REMPORTER :
1 - Soutien Uno à 25,95 €
2 - Boxer Homme Dim à 15,95 €
3 - String Dame Uno à 9,35 €

S.A. DE WEIRELD
Droguerie du Parc
Rue Albert Ier 30 - 069/77.22.89
LOTS A REMPORTER :
1 – Eau de Cologne « 4711 » à 15 €
2 - Bougie décorative parfumée à 19 €
3 - Paillasson extérieur à 17 €

INSTITUT AMBRE
Centre d'esthétique
Rue Albert Ier 40 - 069/77.02.86
LOTS A REMPORTER :
1 - Abonnement 6 séances UV à 30 €
2 - Abonnement 6 séances UV à 30 €
3 - Abonnement 6 séances UV à 30 €

BOUCHERIE - CHARCUTERIE DU SQUARE
Rue Albert Ier 41 - 069/77.22.45
LOTS A REMPORTER :
1 - Dinde farcie à 20 €
2 - Dinde farcie à 20 €
3 - Dinde farcie à 20 €

CHAUSSURES CENDRILLON
Chaussures et Pantoufles
Rue Albert Ier 42 - 069/77.26.24
LOTS A REMPORTER :
1 - Paire de mules Romika D à 25 €
2 - Paire de mules Romika H à 25 €

En direct du Collège *(suite)*

Pourquoi protéger les arbres et les haies ?
Les arbres et les haies font partie du paysage rural et urbain. Ils en assurent la diversité biologique en abritant de nombreuses espèces, dont certaines menacées (chauves-souris, chouettes et autres oiseaux), mais jouent également un rôle de brise-vent, limitent l'érosion des sols, produisent des fruits.
Si les abattre est parfois nécessaire et indiscutable, de nombreux exemples existent pour montrer que l'arrachage d'une haie ou l'abattage de saules têtards n'est pas toujours justifié.

Nous verrons dans notre prochaine édition quelles sont les grandes lignes de ce règlement ; entre-temps, il nous a semblé important d'informer nos concitoyens de son existence.

La salle «l'Avenir» rénovée offre une maison au Foyer Culturel

Le Foyer Culturel a inauguré de façon festive, le vendredi 24 septembre dernier, les nouveaux locaux qu'il occupe dorénavant à la salle l'Avenir.

Passé en quelques années de la catégorie la plus basse à la plus haute, il est désormais doté d'un véritable outil pour poursuivre et étendre ses actions.

Après une salle de spectacle esthétiquement et techniquement rénovée il y a quelque temps, c'est un réaménagement complet, par une équipe dynamique d'ouvriers communaux, d'espaces inemployés sous le balcon et en façade, qui offre à présent aux animateurs et aux citoyens, un cadre très agréable et particulièrement adapté.

De plus, la pose d'un carrelage dans l'ancienne « salle de gymnastique », la rénovation de sa verrière, de nouvelles loges, un nouveau piano de concert, des murs décorés à l'aide de gravures originales offertes en prêt par l'artothèque, ajoutent une note contemporaine bien dans la ligne dynamique imprimée par l'animateur principal, Jean-Louis Langlais, par le Conseil Culturel et le Conseil d'Administration.

La ville n'a pas fait de folies financières, car, c'est progressivement, et avec l'aide de la Communauté Française, qu'elle a procédé à ces aménagements.

Ce lieu incarne également le point de départ d'une vaste opération de revitalisation du quartier de la gare.

Ce vendredi 24 Septembre, entre deux spectacles du Cirque du Trottoir, les discours, faits de remerciements en cascade se sont succédés.

Au nom du Collège, André Lamblin, Echevin de la Culture, a souligné avec plaisir la continuité des efforts communaux à l'égard du Foyer Culturel, dont l'action a, depuis les fusions de communes, été soutenue par les Collèges successifs.

Une pensée émue a fait l'objet des diverses interventions de l'Echevin, de Michel Tanner, représentant la Province, de l'Inspecteur Carette représentant la Ministre de la Culture, Fadila Laanan : elle visait à rappeler le rôle que pendant près de 20 ans avait joué le précédent Centre Culturel sous la Présidence de P-F Ghorain en synergie avec le dynamisme agissant de feux Jean et Valentine Remy ; sans aucun doute, ces derniers eussent été ravis de constater que ce qu'ils ont semé s'est développé avec un réel souci de leurs successeurs de faire de mieux en mieux.

Nouvelles coordonnées :
Foyer Culturel
Rue des Français,59 à 7600 Péruwelz
Tél. : 069/45.42.48
Fax : 069/45.50.18

L'enseignement communal progresse encore

La rentrée scolaire a, une nouvelle fois, été l'occasion d'une nette progression de l'enseignement communal qui, globalement est passé de 1.114 élèves à 1.150. Cette confiance des parents est particulièrement sensible dans les classes primaires (705 élèves contre 663 l'an dernier). Elle a permis un « recomptage » au 1er octobre et, donc, une adaptation à la hausse de l'encadrement.

Les administrateurs communaux se réjouissent de constater l'excellent climat qui règne au sein de toutes les équipes pédagogiques qui, sous la houlette de chefs d'école compétents, développent harmonieusement le projet pédagogique du réseau communal dans le respect de la personnalité de chaque enseignant(e)

Ainsi se trouve récompensée une politique constamment approuvée par le Conseil communal unanime qui privilégie la qualité dans le recrutement des enseignants, le dialogue parents-école, la stabilité des équipes pédagogiques et la proximité des classes par rapport au milieu où vit l'enfant.

Ecole de la Roë : Interdiction de stationner

Constatant que des voitures stationnant dans la cour de l'école de la Roë lors des dîners et soupers dégradaient le revêtement de la cour (taches d'huile, arrachage, etc.), le Conseil communal a pris un règlement qui interdit d'y pénétrer.
L'attention des personnes fréquentant ces réunions est attirée sur cette disposition qui, si elle n'était pas respectée, pourrait valoir le double désagrément de la contravention et de la mise à la fourrière.

Dons à la médiathèque communale

La Médiathèque communale reçoit épisodiquement des dons qui contribuent à l'enrichissement de ses collections.
Ces dons sont principalement constitués de livres et de revues mais également de vidéocassettes, disques compacts et cédéroms.
Cette année, nous tenons à remercier l'ensemble des donateurs, à savoir :

Mesdames Marie-Clotilde BOËL; Lina BRAIBANT; Martine CALONNE, Patricia CORNÉLIS, Charline DUCHATEL, Lucrèce KESTELYN, Régine OLIVIER, Carmen PASSEZ et Jeanne-Marie SAUDEMONT ainsi que Messieurs Gaëtan BRUNO, Jeffrey FILIPOWSKI, Serge HAUZEUR, Alain JACQUES et Jérémy ROBIEZ qui ont confié des choses parfois très intéressantes au bénéfice de tous.

Si vous désirez effectuer un don, vous pouvez prendre contact avec la Médiathèque par téléphone au 069/77.62.62, par mail à l'adresse dir.media.peruwelz@bibli.cfwb.be ou en vous rendant directement dans ses locaux situés à la Petite Place n°3 à Péruwelz.

Une grosse tuile à la basilique

Tout le monde a appris les graves problèmes qui affectent la basilique de Bon-Secours. Le collège, unanimement approuvé par le Conseil communal a pris les mesures nécessaires à la mise hors eau de l'édifice. Ceci ne permettra pas de restaurer ce qui est malade mais devrait empêcher le mal de s'étendre. D'ici quelques années, l'Administration communale aura réuni les moyens et les subsides nécessaires pour assurer une deuxième vie au sanctuaire. Un superbe dossier a été déposé et l'Inspection générale du Patrimoine est venue sur place. On peut en principe se montrer optimiste pour la suite.

Une « tuile » d'importance s'est toutefois révélée lors des premiers travaux de maintenance. Il a, en effet été constaté que le campanile (toute la partie supérieure en cuivre au sommet du clocher principal abritant la Vierge en métal) reposait sur des poutres de fer recouvertes de cuivre qui se sont révélées être pourries par la rouille. Il va donc falloir avec de puissants moyens de levage descendre l'entièreté du campanile, vierge et coq compris et attaquer le mal à la base. Cela vaudra certainement un spectacle exceptionnel et la présence garantie de toutes les chaînes de télévision... Les curieux et les habitants de la cité frontalière ne manqueront certainement pas l'événement.

L'ennui est que ce spectacle ne sera pas gratuit pour la cassette communale. Personne n'imagine pourtant qu'on laisse aller les choses au point un jour de retrouver, sans prévenir, l'ensemble à terre...

DITS CENTRE OPTIQUE
Grand Place 19 - 069/77.45.21
LOTS A REMPORTER :
1 - Kit lunettes + kit sommelier + radio à 33 €
2 - Kits lunettes + radio +thermomètre d'intérieur à 21 €
3 - Kit lunettes + radio + thermomètre vin à 18 €

CARACTERE
Imprimerie / Papeterie / Sacs
Grand Place 47 - 069/77.20.10
LOTS A REMPORTER :
1 - Sac Kipling à 55 €
2 - Sac Kipling à 55 €
3 - Sac Kipling à 55 €

BOULANGERIE DU PARC
Boulangerie / Pâtisserie
Rue Albert Ier 6 - 069/77.01.55
LOTS A REMPORTER :
1 - un gâteau d'anniversaire à 20 €
2 - un panier garni à 15 €
3 - un bon d'achat de 15 € en produits de boulangerie

KENSIER HORLOGERIE - BIJOUTERIE
Rue Albert Ier 7 - 069/77.22.46
LOTS A REMPORTER :
1 - Montre Pontiac Dame à 79,90 €
2 - Boucles oreilles Or 18K à 56,50 €
3 - Chaîne & pendentif Argent à 47,50 €

HISTOIRE SIMPLE
Boutique déco / Articles cadeaux
Rue Albert Ier, 8 - 069/66.57.63
LOTS A REMPORTER :
1 - Bon d'achat d'une valeur de 50 €
2 - Bon d'achat d'une valeur de 30 €
3 - Bon d'achat d'une valeur de 20 €
(valables jusque fin mars 2005)

LIBRAIRIE DU MOULIN
Rue Albert Ier 20 - 069/77.43.03
LOTS A REMPORTER :
1 - Pochette Loterie à 30 €
2 - Pochette Loterie à 10 €
3 - Pochette Loterie à 10 €

LA SENTERELLE
Articles cadeaux / Vêtements
Pont-à-la-Faulx 4 - 069/77.12.10
LOTS A REMPORTER :
1 - Vêtement "mais il est où le soleil" à 50 €
2 - Bijou au choix d'une valeur de 35 €
3 - Foulard au choix d'une valeur de 19,50 €

LE BRASSIN
Bières / Produits fins / Paniers garnis
Pont-à-la-Faulx 5 - 069/77.16.41
LOTS A REMPORTER :
1 - Panier gourmand à 50 €
2 - Panier gourmand à 30 €
3 - Panier gourmand à 15 €

HORLOGERIE - BIJOUTERIE NACHEZ
Pont-à-la-Faulx 7 - 069/77.14.47
LOTS A REMPORTER :
1 - Une plaque or 18 ct rectangulaire + gravure visage à 106 €
2 - Montre Festina à 74,90 €
3 - Montre Guess à 79 €

LES SAVEURS D'ITALIE
Spécialiste en alimentation italienne
Pont-à-la-Faulx 8 - 069/34.54.32
LOTS A REMPORTER :
1 - Bouteille de limoncello à 12,90 €
2 - 3 Huiles aromatisées à 10,80 €
3 - Prosecco (champagne italien) à 9,90 €

DORY DEL
Visagiste/Relooking/Bancs solaires
Pont-à-la-Faulx 16 - 069/78.02.85
LOTS A REMPORTER :
1 - Coupe + Brushing à 28,20 €
2 - Coupe + Brushing à 28,20 €
3 - Coupe + Brushing à 28,20 €

GSM CENTER
Téléphonie mobile / Centre Mobistar
Pont-à-la-Faulx 19 - 069/58.05.37
LOTS A REMPORTER :
1 – GSM, valeur de 100 €
2 - Pack Mobistar, valeur de 100 €
3 - Pack accessoires, valeur de 30 €

Fêtes de Fin d'année 2004

Péruwelz Centre-Ville Grande opération tombola !

Pour ces fêtes de fin d'année, les 26 commerçants du centre-ville, dont vous pouvez consulter les encarts dans ce numéro des « Evénements du Péruwelzis » s'associent pour vous offrir la chance de remporter :

QUELQUE 75 LOTS
& UN CHÈQUE D'UNE VALEUR DE 500 €

à l'occasion de la traditionnelle « tombola gratuite » qu'ils organisent du 1er au 31 décembre.

Voilà une fort belle manière de récompenser les clients fidèles !

Le principe de la tombola est le suivant :

Pour chaque tranche d'achat de seulement 5 €, effectué durant la période du 1er au 31 décembre chez un commerçant participant, vous recevrez un bulletin de participation à la tombola gratuite. Bulletin que vous compléterez à vos nom et adresse, puis que vous déposerez dans l'urne scellée disposée à cet effet dans chacun des commerces.

Chaque achat chez un même commerçant ne peut toutefois donner lieu à une attribution simultanée de plus de 10 bulletins. La tombola est dotée par les commerçants de quelques 75 lots, dont la nature et la valeur vous sont précisées dans les encarts repris dans votre périodique d'informations.

Le tirage au sort aura lieu vers la mi-janvier 2005, en présence de personnalités et des commerçants participants. À cette occasion, un chèque d'une valeur de 500 € sera tiré au sort et attribué.

Les gagnants seront ensuite invités par lettre individuelle à venir retirer leur lot chez le commerçant donateur. La liste des gagnants sera affichée dans chaque commerce, à l'instar du règlement.

C'est simple, c'est facile, c'est gratuit !
Infos : Dépt. Marketing, 069/77.97.56

Marché de Noël et Village de Chalets au centre ville de Péruwelz !

Le week-end des 18 et 19 décembre, à l'occasion de sa 12ème édition, le Marché de Noël du Syndicat d'Initiative rejoint le centre-ville en s'implantant sur la Grand-Place de Péruwelz sous chapiteau chauffé ! Il sera agrémenté de nombreux stands qui offriront chacun une spécialité décorative ou des produits de bouche (dont un bar spécial « bière de Noël »).

Cette année, une surprise de taille, longtemps attendue par nos concitoyens, fera son apparition sur la Grand-Place : un beau sapin de Noël, paré de lumière sera en effet inauguré le samedi 18 en début de soirée !

Afin de compléter ce dispositif sur l'axe principal, le traditionnel Village de Chalets se tiendra comme à l'accoutumée dans l'entrée du parc communal et un concours des plus belles décorations de vitrines est organisé avec les commerçants locaux, gageons que le résultat final sera du plus bel effet !

Infos : Marché Noël - 069/77.10.08
Village de chalets - 069/77.97.56

Veillée de Noël de la Ré-Création à Wiers

La Ré-Création vous invite à sa Veillée de Noël le vendredi 17 décembre, dès 19 h, sur la place de Wiers.

Pour fêter l'arrivée de l'hiver Madame Automne sera mise à feu.

Une palette d'artistes et d'artisans seront présents. Le jongleur fera virevolter des torches enflammées, l'échassier "LOU" arpentera également la fête et les tambours et fanfares vous feront vibrer dans une ambiance de Noël ! Enfin, vous pourrez déguster : vin chaud, bières de Noël, soupe à l'oignon, croque-monsieur, boudin, hamburger et gaufre de Liège.

Infos : La Ré-Création, 069/77.47.88

Le Père Noël en balade à Bon-Secours

Les week-ends des 11, 12 et 18, 19 décembre prochains, de 15 h à 19 h, le Père Noël arpentera l'avenue de la Basilique et la place Jean Absil.
Ce sera l'occasion d'une grande distribution de friandises pour tous les enfants sages !

Infos : Animations et Festivités, 069/77.10.83

Développement Commercial de la Ville

Etude géomarketing pour le centre-ville

Les commerces de détail représentent, pour une commune, une activité économique à part entière qui mérite autant de considération et d'attention que n'importe quelle autre.

De plus, un centre commercial achalandé, participe grandement au caractère globalement attractif d'une ville.

Aujourd'hui, l'évolution générale du commerce a provoqué un important exode des magasins vers des zones commerciales décentrées.

La Ville de Péruwelz ne fait pas exception à ce phénomène.

C'est pourquoi, dans le but d'atténuer cette tendance, le Conseil Economique du Péruwelzis a, en concertation avec le Collège, décidé de faire procéder à une étude géomarketing sur le centre-ville commerçant de Péruwelz.

Derrière ce mot apparemment savant, **4 objectifs sont poursuivis:**

1. Analyser l'espace commercial concerné.
2. Déterminer la zone de chalandise (clientèle potentielle).
3. Identifier le public potentiel et ses caractéristiques socio-démographiques.
4. Mettre en évidence les habitudes d'achat des clients en terme de concurrence (pôles concurrents).

Cette étude s'inscrit également dans une réflexion globale sur les aménagements à envisager pour Péruwelz en tenant compte :

- De la mobilité (fonctionnement du parking et des flux de circulation).
- Du logement, à travers d'une part une analyse socio-démographique et d'autre part une analyse du logement – vétusté et mode d'appartenance (propriétaire/locataire).
- Des travailleurs, à travers une étude statistique, quartier par quartier, des principaux indicateurs relatifs à cette thématique.

L'étude a été confiée au cabinet spécialisé AUGEO qui a déjà opéré pour compte de grandes villes (Lyon, Lille, Mons...) et de centres commerciaux tels que celui de Roulers.

Les résultats seront connus vers fin janvier 2005.

Selon les indications ainsi obtenues, une seconde étude pourrait être envisagée afin de dégager les actions concrètes qui s'imposent.

Visiter le salon de la franchise de Paris

FRANCHISE EXPO PARIS
Salon international pour entreprendre en réseau

La franchise (ou franchising) est un contrat de coopération commerciale entre un franchiseur et un franchisé.

Dans ce cadre, qui est un cadre juridique très précis, le franchiseur met à la disposition d'un commerçant indépendant (le franchisé) et moyennant certaines conditions toujours détaillées, son concept commercial, son enseigne, son assortiment, son savoir-faire en matière de gestion de publicité et de promotion, etc.

Un droit d'entrée unique dans le système de franchise est souvent exigé ; une redevance sur le chiffre d'affaire réalisé est toujours à payer.

La formule de la franchise provient des Etats-Unis, où elle a gagné pratiquement tous les secteurs du commerce et des services. Elle est également très développée en France où l'on peut recenser plus de 500 enseignes opérant sous cette forme.

Afin de donner des idées à ceux de nos commerçants que cela intéresse, ou à ceux, parmi nos concitoyens, qui voudraient devenir commerçants, le Département Marketing de la Ville de Péruwelz organise à leur intention, et sous l'égide du Collège, le **Lundi 21 mars** prochain, un déplacement au salon de la Franchise de Paris où seront présents la plupart des franchiseurs actifs sur le marché français. Les candidats intéressés par ce déplacement peuvent utilement et sans engagement se manifester auprès du responsable, chargé du projet : Monsieur Bernard Michel - Tél. : 069/ 77.97.41.

Le prix (déplacement + entrée) sera fixé en fonction du nombre d'inscrits, mais sera de toute façon calculé au plus juste, de façon à permettre au plus grand nombre de participer.

HUYSMANS SPRL
Une maison ?
Un crédit sur mesure ?
Le n°1 du crédit habitation
depuis 30 ans.
069/77.30.77
>>3,15% : taux annuel<<
>>4,76% : taux fixe 20 ans<<

frank.huysmans@huysmans-sprl.be
www.huysmans-sprl.be
COURTIER EN CREDIT

Avis aux commerçants et industriels

La revue communale officielle de la Ville de Péruwelz :

ÉVÉNEMENTS DU PÉRUWELZIS

est distribuée gratuitement et en «solo» dans les 7378 boîtes aux lettres de l'entité. Son contenu (calendrier des événements, informations communales, communiqués d'intérêt général) offre un taux de lecture important ainsi que des fréquences élevées de consultation (présence de l'agenda) ; il s'agit donc d'un support performant.

Il est ouvert à tous les annonceurs :

- *voulant toucher la cible précise que constituent les habitants de notre ville,*
- *attachant une importance particulière aux occasions répétitives d'être vu et au caractère volontairement limité des espaces-annonces, insérés au cœur du rédactionnel.*

Le prochain numéro d'Evénements du Péruwelzis, sera distribué fin mars 2005, les réservations publicitaires doivent être rentrées avant le 15 février. Si vous êtes intéressé par une insertion dans celui-ci, n'hésitez pas à prendre contact avec : Bernard MICHEL ou Bruno SCHILS du Département Marketing de la Ville de Péruwelz, Hôtel de Ville, 35 rue Albert 1er Tél. : 069/77.97.56 – Fax : 069/77.63.13

Courriel : marketing@peruwelz.be

SAINTE BARBE SHOP SA

Blanchisserie

Pont-à-la-Faulx 21 - 069/77.11.68

LOTS A REMPORTER :

1 à 3

Bon de 20 € à faire valoir sur le nettoyage à sec

LUC SPORTS

Articles de Sports

Pont-à-la-Faulx 31 - 069/77.20.01

LOTS A REMPORTER :

1 - Sac de Voyage Sport Adidas à 45 €

2 - Sac à dos Adidas à 38 €

3 - 3 paires de chaussettes Adidas à 15 €

Développement Commercial de la Ville (suite)

Test touristique positif

Le tourisme en Région wallonne est essentiellement constitué de déplacements d'un jour. Péruwelz n'échappe pas aujourd'hui à ce phénomène.

Les régions qui peuvent s'appuyer sur des séjours plus longs sont donc privilégiées.

Pourquoi pas le Péruwelzis ?

C'est la raison pour laquelle il a semblé intéressant d'accompagner depuis le début (c'est-à-dire depuis la réception de la 1ère demande d'information) et jusqu'à son terme, le projet d'un périple de 3 jours émanant d'un club flamand de propriétaires de voitures anciennes : « L' Old Timer Club » de Courtrai.

L'objectif de l'accompagnement assuré par le Chargé de Tourisme du Département Marketing de la Ville (opérant en relais de l'Office du Tourisme) était non seulement de répondre aux attentes de ces touristes, mais aussi de les aider en coordonnant toutes les opérations d'accueil, et enfin, de mesurer leur degré de satisfaction globale.

Le fil conducteur de cet accompagnement a été de leur faire une large proposition des possibilités d'excursion existant non seulement dans le Péruwelzis mais également dans la proche région.

Finalement, leur choix s'est fixé sur le Musée Automobile de Leuze (Mahymobile), le Parc Paradisio de Cambron-Casteau, L'Escale Forestière de Bon-Secours (Maison du Parc Naturel), L'Ecole d'Icônes du Monastère Notre Dame de Bon Secours (Dames Bernardines) .

Le groupe de 28 personnes a passé 2 soirées et logé 2 nuits à l'Hôtel Melissa de Bon-Secours.

Tous les membres de l'Old Timer Club se sont déclarés enchantés par la diversité, la qualité et l'intérêt des « attractions touristiques » visitées, par l'accueil reçu partout, et par le charme campagnard de notre région qu'ils ne connaissaient pratiquement pas.

Ce test réussi constitue une précieuse indication sur la crédibilité de notre offre touristique et un encouragement à persévérer dans cette voie de développement économique dans laquelle la Ville s'est également engagée.

L' Old Timer Club de Courtrai en visite de 3 jours dans notre région a fait une longue escale à l'Ecole d'Icônes du Monastère N-D de Bon-Secours

Communiqués des services communaux

Nouvelle tarification pour les passeports

Depuis le 1er septembre, les passeports sont délivrés pour une durée unique de 5 années.

Au prix de :

- 74 euros (délai : 10 jours)
- 237 euros en procédure d'urgence (2 jours maximum)

Pour les - de 18 ans :

- 24 euros (délai : 10 jours)

  187 euros en procédure d'urgence (2 jours maximum)

Terminal Proton / Bancontact à l'Hôtel de Ville

L'Hôtel de Ville est équipé en

pour faciliter les transactions financières.

Depuis le 1er octobre chaque citoyen peut effectuer TOUT PAIEMENT via Bancontact ou Proton.

Ces nouveaux appareils sont opérationnels aux services population, étrangers, état-civil, casier judiciaire, bonne vie et mœurs.

C.P.A.S : Service de guidance budgétaire et de médiation en surendettement

Le Centre Public d'Action Sociale de Péruwelz dispose d'un service de guidance budgétaire et de médiation en surendettement agréé depuis le 15 juillet (RW/SMD/254) appelé « **Le Phare** ».

Ce service se compose d'un médiateur de dettes, de deux assistantes sociales, d'un secrétariat et d' un juriste.

A qui est destiné ce service ?

Deux types d'action existent :

- **une action curative** : ce service est destiné à toute personne qui éprouve des difficultés financières et qui ne peut parvenir par elle-même à trouver des solutions.

  Ce service s'occupe d'évaluer avec elle sa situation pécuniaire (ressources, charges, dettes) et sur base d'un inventaire complet lui propose une ou des solutions adaptées à ses problèmes.

  Ainsi, le service de médiation peut proposer :

  a) un protocole amiable (accord général avec tous les créanciers)

b) un règlement collectif des dettes (judiciaire)

c) une guidance budgétaire (suivi mensuel des paiements effectués, conseils divers, mise en garde, etc. pour toute personne qui éprouve des difficultés dans sa gestion financière quotidienne

- **une action préventive**

par des entretiens individuels :

a) tout conseil particulier relatif à un crédit, un achat, etc.

b) une information relative aux taux d'intérêts

c) un conseil juridique dans une matière financière

d) une information sur les saisies mobilières ou immobilières

en groupe : réunions de l'école des consommateurs

1X par mois réunions à thèmes : cessions et saisies, panier de la ménagère, type de crédits etc.

Le service « Le Phare » propose aussi une guidance en matière d'énergie (eau, gaz et électricité).

Quelles sont les causes du surendettement ?

Toutes les couches de la population sont aujourd'hui touchées, sans distinction, par des problèmes tels que perte de revenus, le divorce, la maladie, la faillite, la surconsommation, les crédits trop nombreux, etc. Toutes ces circonstances peuvent mener au surendettement et à ses conséquences douloureuses…

Ce service fonctionne de manière intégrée au sein des autres services du C.P.A.S. (le service de réinsertion « L'envol », le service d'aide générale etc.).

Des permanences sont organisées comme suit :

Le secrétariat : Pauline Van Rossum Tél. : 069/77.90.37 (tout renseignement général et prise de rendez-vous)

Le médiateur : Hugues Gilliard, permanence sans rendez-vous le mercredi matin de 9 h à 12 h

Tél. : 069/77.90.28

Le service social :

Hélène Leleux, permanence mardi et jeudi, de 9 h à 11 h 30 (Energie)

Elise Degouy, permanence Lundi et Mercredi, de 9 h à 11 h 30

Le juriste : Maître Gondat, uniquement sur rendez-vous 2 jours par mois

Adresse : CPAS 85, rue de Roucourt 2ème étage. N'hésitez pas à nous contacter pour plus de renseignements.

Accompagnement des chômeurs : Mode d'emploi

Le nouveau plan d'accompagnement des chômeurs a débuté le 1er juillet 2004.

Il résulte de l'accord de coopération conclu entre l'Etat fédéral, les régions et les communautés. Il vise dans un premier temps, les personnes de moins de 30 ans, inscrites comme demandeuses d'emploi, indemnisées par l'ONEM (via les allocations de chômage) ou susceptibles de l'être au sortir des études.

Deux notions bien distinctes sont à retenir :

- **l'accompagnement des chômeurs**
- **le suivi des chômeurs**

L'accompagnement, c'est un ensemble de services que le FOREM offre aux personnes à la recherche d'un emploi :

- d'abord une **information** sur les nouvelles dispositions, les aides et les conseils dont peuvent bénéficier les chômeurs dans le cadre de leur recherche d'emploi ;

- ensuite, une **rencontre individuelle** avec un conseiller pour faire le bilan de sa situation professionnelle et définir les actions utiles à mettre en œuvre sous forme d'un plan d'actions pour les mois à venir afin de faciliter l'intégration de la personne sur le marché du travail.

Différentes actions sont proposées, en tenant compte des besoins spécifiques de chacun (formation, stages en entreprises, accompagnement individuel, etc.)

Il s'agit d'un double engagement : engagement de la part du demandeur d'emploi à effectuer des actions pertinentes de recherche d'emploi ou de formation et engagement de la part du Forem à faciliter toutes les démarches par une information et un conseil individualisé et à mettre en relation le demandeur d'emploi avec les organismes ou les personnes les plus aptes à leur donner un coup de pouce.

Le suivi, c'est un ensemble de contacts directs que le chômeur aura avec l'ONEM qui le convoquera directement pour un entretien destiné à évaluer les efforts entrepris pour trouver du travail.

Maison de l'Emploi de Péruwelz
Horaires : lundi – mardi – jeudi :
de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 16 h
Mercredi – Vendredi : de 8 h 30 à 12 h
Adresse : rue des Sapins 10

à 7603 Bon-Secours

Tel : 069/25.31.01
Fax : 069/25.31.09

Coordinatrice : Cécile Durieux
(E-Mail : cecile.durieux@forem.be)

Le radar fait ses preuves

Police

Faisant suite à l'article précédent, vous pouvez constater que le radar contrôle votre vitesse de plus en plus souvent (deux jours par semaine sont programmés depuis septembre).

Des contrôles avec interception sont organisés et la première opération a eu lieu le 21 septembre. 250 véhicules ont été « radarisés » et 96 se trouvaient en infraction soit un pourcentage de 38,4 %. La perception immédiate a été réclamée aux conducteurs contrevenants pour des montants de 150 € et de 175 €.

Notre appareil et son technicien vont

également fonctionner les week-ends et pendant des créneaux horaires différents. Le nombre d'accidents avec lésions corporelles sur notre zone de police est encore trop élevé et dans 90 % des cas : **la vitesse en est la cause**.

(suite en page 10)

DELICES D'OR - LEONIDAS
Chocolaterie spécialisée
Rue Albert Ier 43 - 069/77.60.89
LOTS A REMPORTER :
1 - Ballotin de 1kg de pralines à 14,86 €
2 - Poterie garnie de chocolats à 18 €
3 - Poterie garnie de chocolats à 18 €

BOUTIQUE PIC VERT
Prêt à porter H et F de 15 ans à ...
Rue Albert Ier 44 - 069/77.50.70
LOTS A REMPORTER :
1 - Paire de bottes Ragazzi à 100 €
2 - Pull short Jackpot à 80 €
3 - Echarpe H ou D à 25 €

OPTIQUE DUQUIN
Centre optique
Rue Albert Ier 48 - 069/77.49.29
LOTS A REMPORTER :
1 - Station Horloge / Réveil et Température int. / ext. à 68 €
2 - Etui lunettes aluminium à 24 €

A FLEUR DE PEAU
Maroquinerie / Bagages / Cadeaux
Rue Albert Ier 51 - 069/78.15.40
LOTS A REMPORTER :
1 - Sac en cuir verni bordeau El Cid à 148 €
2 - Portefeuille H en cuir noir à 25 €

AU CARILLON
Artisan / Bijoutier / Créateur
Rue Albert Ier 54 - 069/77.15.21
LOTS A REMPORTER :
1 - Parure bijoux argent à 60 €
2 - Montre Tusciart à 65 €
3 - Montre Akteo à 75 €

LES DENTELLES D'ANGELIQUE
Lingerie / Vestimentaire Femmes
Rue Albert Ier 62A - 069/66.67.54
LOTS A REMPORTER :
1 - Tshirt manches longues à 2,90 €
2 - Parfum à 20 €
3 - Foulard à 10,50 €

Communiqués des services communaux (suite)

Durant nos relevés, deux conducteurs inconscients sont passés aux abords d'une école à des vitesses respectives de 105 km/h et de 110 km/h alors que la vitesse doit être de 30 km/h.

Vous pouvez donc constater l'utilité des actions menées afin de sécuriser au maximum notre réseau routier.

D'ici la fin de l'année d'autres actions d'envergure seront menées également pour lutter contre les vols (vols de et dans voitures sur les parkings des cimetières lors de la Toussaint, la sécurisation des commerces en fin d'année, ...)

Soyez prudents et bonnes fêtes de fin d'année !

Quelques mots trouvés sur l'arbre de l'amour de la Rambla...

L'amour c'est toi,
L'amour c'est moi,
L'amour c'est nous,

C'est un « je » qui rencontre un « tu » pour en faire un « nous ».

L'amour c'est :

Comme le ketchup sur les frites, le cri du goéland à la mer, les examens avec seconde sess., la bière avec la mousse, le match de foot avec ses supporters...

Sans tout ça, la vie ne serait pas la même, elle serait triste.

L'amour, c'est comme une friandise,

C'est du bonheur à chaque instant .

L'amour, c'est ma maman, mon papa.

L'amour se donne, se reçoit, c'est la seule chose tout à fait gratuite sur terre.

Pourquoi tant de gens en manquent ?

On ne dit jamais assez qu'on s'aime.

L'amour c'est « ... », Si vous essayez de « la » de « le » capturer, « il » ou « elle » vous échappe. Laissez le vivre, il vous revient comme un cadeau, une surprise, un enchantement.

C'est comme le vent doux et violent. Parfois il demande patience, attention, et respect.

Il est partout et prend toutes sortes de formes mais il faut bien ouvrir les yeux. Il fait bouger, évoluer...

Centre de planning familial « Le Safran »

33, rue Albert I 7600 Peruwelz.

069/78.03.21

Les rencontres des Marmots des Sources

Un lieu de rencontre pour les tout-petits de 0 à 3 ans accompagnés d'un adulte. Pendant que les enfants profitent des jeux mis à leur disposition, les parents font connaissance, échangent leur vécu, leurs idées ou font 'causette' tout simplement autour d'une collation.

Bienvenue aux mamans, aux papas, grands-parents, futurs parents, gardiennes,... Les rencontres ont lieu tous les 2èmes et 4èmes mardis du mois de 9 h 30 à 11 h 30.

Maison des Jeunes, 65 rue Pont-à-la-Faulx à 7600 PERUWELZ

La participation est gratuite.

Ouverture : Le 26 octobre 2004

Séances :

9 & 23 novembre, 14 décembre 2004 ;

11 & 25 janvier, 22 février, 8 & 22 mars, 12 & 26 avril, 10 & 24 mai, 14 & 28 juin 2005.

Contacts :

Colette GRUSON : 069/77.47.63

Marie-France CLIN : 069/77.58.55

Marie BRISMEE : 069/77.39.66

Madame la ministre Vienne en visite au CPAS

La ministre wallonne de la Santé et de l'Action sociale, Christiane Vienne, était en visite à Péruwelz le 4 septembre. Elle a visité les installations du home Petit Gobert actuellement en chantier.

La première phase des travaux avait notamment permis la création d'un réfectoire flambant neuf. A présent, la deuxième phase est en cours, avec la construction d'un nouveau bâtiment qui abritera 53 chambres, pour un coût de 2.960.000 euros.

Dans la troisième phase des travaux, qui nécessitera un budget d'environ 3,5 millions d'euros, c'est la partie ancienne du home qui subira un lifting.

A l'issue des travaux, les chambres de cette aile seront moins nombreuses et répondront alors aux normes de confort les plus récentes. Au total, l'établissement disposera de 121 lits.

« En rencontrant les pensionnaires, je les ai trouvés épanouis, malgré des bâtiments qui ne répondent plus aux normes actuelles », a dit la ministre.

Lors de sa visite, celle-ci a souligné l'action de fonds menée en matière sociale à Péruwelz. « Vous êtes passés de l'aide à l'action sociale », a félicité Christiane Vienne, avant de s'engager à faire son maximum pour que la phase trois des travaux puisse débuter le plus rapidement possible.

Rencontre avec le représentant du ministre Marcourt

Le 1er octobre, Patrick Delaunnoit, le représentant du ministre wallon de l'Economie et de l'Emploi, Jean-Claude Marcourt, était en déplacement à Péruwelz à l'occasion de l'inauguration de l'entreprise Meura dans le zoning. Dans la foulée, Patrick Delaunnoit a rencontré le collège des bourgmestre et échevins afin d'évoquer les aides liées aux points APE (Aide et Promotion à l'Emploi) ainsi que celles qui sont octroyées pour les Brigades vertes initiées par le CPAS.

Rendez-vous a alors été pris avec le ministre. Lors de la rencontre du 21 octobre, le collège a reçu ses apaisements quant à la continuité de ces aides qui permettent de subsidier une cinquantaine d'emplois au sein de la commune et autant au niveau du CPAS.

La Ville de Péruwelz veut aider les milieux associatifs

Pour cela elle met à disposition son département marketing pour faire connaître vos activités et relayer gratuitement vos événements sur le portail Internet (± 192.500 pages vues / mois ; ± 3.250 inscrits à la newsletter), voire dans les Evénements du Péruwelzis (3 à 4 fois 7.500 exemplaires /an).

Cela vous intéresse ?

Vous avez 2 possibilités : rencontrer Bruno Schils à l'Hôtel de Ville, 069/77.97.56

- Matin :
  Lu. au ve. : 08 h - 12 h 15
- Après-midi :
  Lu. et me. : 13 h 30 - 17 h

OU

Remplir les demandes présentes sur :

http://www.peruwelz.be/fr/officiel/index.php?page=49

Agenda

Durant tout le mois de décembre

Grande opération commerciale
Péruwelz – Commerces du centre ville
Tombola gratuite
Voir détails en page 6

Du Samedi 27 novembre au Dimanche 12 décembre

Exposition :
Michel Karpowicz
« **Miroir d'homme** »
Réseau des Créateurs et Collectionneurs
Péruwelz - Salle l'Avenir
Infos : Foyer Culturel
Tél. : 069/45.42.48

Samedi 4 décembre

Théâtre :
« **Les confessions d'un musulman de mauvaise foi** »
Péruwelz - Salle l'Avenir 20h
Infos : Foyer Culturel
Tél. : 069/45.42.48

Vendredi 10 décembre

Marché de Noël du Foyer de Roucourt
Place de Roucourt
Salle du Temps qui passe, de 10 h à 13 h 30.
Tél : 069/77.99.00

Samedi 11 et Dimanche 12 décembre

Le Père Noël en Balade
Place de Roucourt
Salle du Temps qui passe, de 10 h à 13 h 30.
Tél : 069/77.99.00

Marché de Noël des Ouvriers du Cœur
Péruwelz – Rue du Berceau, 32, de 10 h à 19 h
Infos : Sœurs N-D de la Croix
Tél. : 069/77.27.67

Vendredi 17 décembre

Veillée de Noël de la Ré-Création
Place de Wiers – Dès 19h
Voir détail en page 6
Infos : la Ré-Création
Tél. : 069/77.47.88

Agenda (suite)

Samedi 18 et Dimanche 19 décembre

Marché de Noël du S.I.P.
Péruwelz – Grand place
Voir détail en page 6
Infos : Syndicat d'Initiative Péruwelz
Tél. : 069/77.10.08

Le Père Noël en Balade
Bon-Secours
Avenue de la Basilique
Infos : Animations et Festivités
Tél. : 069/77.10.83

Du Samedi 18 au Mardi 21 décembre

Village de Chalets
Péruwelz – Parc Communal
10 h à 18 h
Infos : Département Marketing
Tél. : 069/77.97.56

Dimanche 19 décembre

21ème concert de Noël de la Chorale St-Quentin
Péruwelz
Eglise St-Quentin à 18 h
Voir détail en page 2
Tél : 0478/27.84.74

2005

Dimanche 6 février

Marche :
Wiers
Réfectoire de l'école communale
Départ à 8 h
Infos :
Marcheurs du Val de Verne
Tél. : 069/77.38.03

Samedi 12 février

Evénement : La Marche du Casseu d'quinquet

Circuit à Péruwelz
Infos : Centre d'Animations pour Jeunes de Péruwelz
Tél. : 069/ 77.53.04

Dimanche 6 mars

Repas du jumelage
Wiers, salle des fêtes,
repas annuel de l'Amicale communale des jumelages
Infos : Mme Annie Deleuze
Tél. : 0499/35.27.97

Collectes de Sang Entité de Péruwelz

Vendredi 07-01-2005
Wiers
Ecole Communale
Rue Champs Delmée, 3

Vendredi 28-01-2005
Bury
Salle du Café de la Place
Place, 15

Mardi 18-01-2005
Mardi 08-03-2005
Péruwelz
Lycée d'Etat
Rue Flament, 3

Infos : Centre de Transfusion Sanguine Brabant – Hainaut
Tél. : 069/88.96.80

Crossage dans l'entité

Lu. 07-02-2005 : Wiers
Ma. 08-02-2205 : Brasménil
Me. 09-02-2005 : Péruwelz

Service traiteur - Conseil vins - Plats & vins à emporter

Nous tenons à vous faire partager
notre amour de la fine cuisine traditionnelle.
Nous associons avec soin et plaisir chaque vin à son plat,
pour vous garantir un moment riche en émotions gustatives.

Par Faim de Vins
Lieu d'harmonie et d'accords

19, Boulevard Léopold III ▪ 7600 Peruwelz
Tél. 069/55.60.65 ▪ Fax. 069/55.60.66
E-mail: info@parfaimdevins.be ▪ www.parfaimdevins.be

Tous les jours (dimanche inclus) :
midi Gourmand à 25 €
MENU DE FIN D'ANNÉE SUR
www.parfaimdevins.be

Football

LE RACING EVOLUE EN « PROMOTION A » NATIONALE

AGENDA DES MATCHES DE L'EQUIPE PREMIERE

AU STADE DE LA VERTE CHASSE

Le Racing reçoit :

Dimanche 5 Décembre 2004 à 14h30 : SK EERNEGEM

Dimanche 12 Décembre 2004 à 14h30 :R.F.C. TOURNAI
Un exceptionnel derby régional à ne pas manquer !!!

Dimanche 9 Janvier 2005 à 14h30 : K.WS LAUWE
Dimanche 23 Janvier 2005 à 15h00 : VV. SPARTA URSEL
Dimanche 20 Février 2005 à 15h00 : K.SV OUDENAARDE
Dimanche 13 Mars 2005 à 15h00 : K.EG GISTEL
Dimanche 3 Avril 2005 à 15h00 : K.SINT-ELOOIS-WINKEL

Evénements du Peruwelzis n° 12 - Décembre 2004 — *« Magazine d'informations de la Ville de Péruwelz »*

Editeur responsable :
Collège des Bourgmestre et Echevins de la Ville de Péruwelz
35 rue Albert Ier à 7600 Péruwelz
Coordination :
Département Marketing
Tél. : 069/77.97.56 ;
Fax : 069/77.63.13
E-mail : marketing@peruwelz.be

Conception graphique :
DreamRéalisation
Tél./Fax : 069/77.29.31 ;
http://www.dreamrealisation.net
Imprimerie :
Colin et Fils S.A
Tél. : 069/77.13.75 ;
Fax : 069/77.55.48 ;
E-mail : colin.fils@skynet.be

Ont participé à la rédaction de ce numéro :

Mme Bauffe, Mme Defert F., Mme Deghilage S., Mme Delangre B., Mme Durieux C., Mme Hocq D., Mme Mayart M., Melle Robience C., M. Brulard W., M. Coquette S., M. De Bom Van Driessche P.,

M. Defroyennes S., M. Dupriez P., M. Durieux P., M. Lamblin A., M. Langlais J-L., M. Leplat R., M. Michel B., M. Privé A-M., M. Schils B., M. Stanus D.